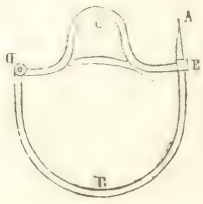
Fig. 277.



de ses extrémités, passe par la bouche et fait le tour de la mâchoire inférieure. Cette corde est tenue par un homme vigoureux. Celui qui opère saisit d'une main les naseaux du taureau, cherchant avec les doigts l'endroit où la paroi est la plus mince, et avec l'autre main il perce cette paroi au moyen de l'extrémité A de l'anneau qui est pointue et tranchante des trois côtés en forme de trocar. Après quoi on ferme l'anneau en passant la pointe dans le trou E, et en la recourbant avec une pince. L'anneau est relevé par une lanière qui tient à la partie C et passe autour des cornes, de sorte que l'animal n'en éprouve nulle gêne. Dès que l'anneau est passé, on est maître du taureau qui n'oppose plus aucune résistance. On ne saurait trop recommander ce moyen non-seulement pour les taureaux qu'on veut faire travailler, mais encore pour ceux qu'on n'emploie qu'à la reproduction.

Quant aux vaches, elles peuvent être dressées au travail aussi bien que les bœufs, et lorsqu'on ne les fatigue pas et qu'on leur donne une nourriture abondante, la diminution de lait est à peine sensible ou du moins largement compensée par le travail.

M. le comte d'Angeville (dans l'Ain) a trouvé qu'en portant à 20 c. l'heure de travail d'une paire de vaches faisant une attelée par jour, la diminution de lait n'allait qu'au quart de la somme produite par le travail.

Les vaches ont, comme bêtes de trait, un avantage qui manque aux chevaux et même aux bœufs, c'est de ne jamais rester improductives : car lorsqu'elles ne travaillent pas, elles donnent du lait, et en donnent en plus grande abondance, ce qui compense en partie l'absence de travail. Elles vont en outre plus vite que les bœufs, mais elles tirent moins fort et demandent en général à être traitées avec plus de ménagements, surtout pendant la gestation.

Cette circonstance est le seul obstacle qui s'oppose à l'emploi des vaches au travail dans les grandes exploitations.

§ I.— Durée d'un bœuf de travail.

On commence à faire travailler un bœuf vers la fin de la troisième année ; mais ce n'est qu'au bout de la quatrième qu'on peut l'employer complétement.

Il continue à faire un bon service jusque dans sa neuvième ou dixième année; plus tard il devient paresseux.

En commençant seulement à 5 ou 6 ans, les animaux prennent plus de taille et durent un peu plus, mais aussi coûtent bien davantage. D'ailleurs il n'y a point de profit à les conserver au delà de leur dixième année, parce qu'ils perdent alors de plus en plus de valeur pour l'engraissement.

Dans beaucoup de fermes, soit qu'on élève, soit qu'on achète, on renouvelle les attelages tous les 2 ans ou même chaque année et on engraisse les bêtes réformées après les travaux de semaille. — Une chose importante pour les bœufs de trait, c'est que dès le début ils aient été bien dressés ; pour cela il ne faut employer que des personnes qui unissent de l'intelligence et de l'adresse à la douceur.

§ II.—Modes d'attelage.

On attelle les bêtes bovines au collier et au joug. Avec le *collier* les animaux sont plus libres, et vont d'un meilleur pas qu'avec le joug. Mais pour qu'ils puissent déployer toute leur force, il est nécessaire que le collier soit bien fait, repose partout également, ne gêne pas le jeu des épaules et surtout n'ait pas une tendance à remonter lors du tirage, ce qui entraverait la respiration du bœuf. On obvie efficacement à cet inconvénient, en tenant les traits serrés au moyen d'une *sous-ventrière*. Cette précaution, excellente chez le cheval, est indispensable chez le bœuf. C'est à son absence et en général à la mauvaise confection des colliers, qu'il faut s'en prendre, si plusieurs personnes ont cru remarquer qu'avec ce mode d'attelage le bœuf ne déployait pas autant de force de tirage qu'avec le joug.

On a l'avantage, avec les colliers, de pouvoir faire servir les mêmes chariots et charrettes aux bœufs et aux chevaux, tandis qu'avec le joug ordinaire il faut aux véhicules un autre timon pour les bœufs.

Il y a le *joug double* et le *joug simple* ou brisé ; on a aussi dans ces deux espèces, des jougs s'attachant derrière les cornes, d'autres reposant sur le front même du bœuf.

La première méthode est généralement usitée en France. La seconde, employée en Allemagne, nous paraît préférable, surtout pour les jougs simples. Le joug est alors garni intérieurement d'un coussin bourré, et s'attache aux cornes par de petites courroies.

L'animal n'est ainsi jamais blessé, l'attirail est moins cher, et se place et se déplace bien plus vite que le joug s'attachant derrière la tête, qui exige une longue lanière.

Le *joug double* permet de conduire les bœufs avec plus de facilité et seulement à la parole; par son moyen il est très-aisé de dresser les jeunes animaux ; il permet en outre de se passer de traits et d'avaloirs; mais en revanche, les animaux sont dans une position des plus gênées, et qui influe surtout sur leur allure qui est très-lente par ce mode d'attelage.

Dans les pays accidentés où se rencontrent de grandes inégalités de terrain qui placent souvent les bœufs dans une position forcée, l'un beaucoup plus élevé que l'autre, ils souffrent beaucoup d'être fixés l'un à l'autre par le joug, et il en résulte quelquefois des écarts d'épaules.

Le *joug simple* vaut mieux sous ce rapport, et la petite dépense des traits et des avaloirs est bien compensée par l'augmentation du travail des bêtes. Nous donnons ici la figure d'un joug de cette espèce usitée dans la *Thu-*